

Communauté de Communes du Trièves

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdetrièves.fr

2023/73

JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 22 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 16 mai 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Uta Ihle à Claude Didier, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Ménéghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 39 Pour : 39

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2023 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Il est proposé au conseil communautaire de modifier le budget Principal 2023 pour les motifs et les montants suivants :

- Financer la mission de programmation pour la construction d'une halte-garderie à Avignonnet dont les travaux débiteront en 2024 par un virement de crédits entre chapitres en section d'investissement de 15 000 €
- Achat d'un nouveau logiciel bibliothèques de 21 200 € TTC financé par 2 subventions de l'Etat et du département et par un virement de crédits entre chapitres en section d'investissement de 7 121 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Objet	DEPENSES		Objet	RECETTES	
	Article	Montant		Article	Montant
Autres immobilisations corporelles	2188	- 22 121,00 €			
Frais d'étude	2031	+ 15 000,00 €	Subv. Etat SIGB	1311	8 799,00 €
Concessions et droits similaires	2051	21 200,00 €	Subv. Département SIGB	1313	5 280,00 €
TOTAL		14 079,00 €	TOTAL		14 079,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget Principal 2023 telle qu'exposée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 22 mai 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 26/5/23 et de sa publication le 26/5/23